

512190-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil – Projet Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Marché de travaux GC – Création d'un poste de redressement à la gare de Courcelle sur Yvette

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: RATP

Adresse électronique: marie-christine.perrichon@ratp.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Projet Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Marché de travaux GC – Création d'un poste de redressement à la gare de Courcelle sur Yvette

Description: Le PR de Courcelle est un bâtiment à construire en béton en R+0, de dimensions extérieures 23,10 m (L) x 9,10 m (l) x 6,80 m hors acrotère et garde-corps. Les façades du bâtiment s'inscrivent dans une démarche architecturale et sont revêtues d'un bardage bois sur 1 longueur et 1 largeur. L'implantation du PR se fait dans l'enceinte RATP de la gare, à proximité immédiate de bâtiments d'exploitation en service. La création du poste de redressement de Courcelle comprend notamment : — les études et méthodes d'exécution, les implantations, les relevés topographiques et les auscultations des ouvrages avoisinants ; Gros Oeuvre : — les travaux de démolition et terrassement pleine masse ; — la réalisation d'un mur de soutènement (environ 40 m), d'une hauteur d'environ 6,00 m ; Le PR sera partiellement inséré dans un talus, nécessitant un terrassement en zone contrainte/restreinte, avec création d'un mur de soutènement en L qui servira de voile sur une longueur et une largeur du bâtiment. La création d'une berlinoise évitant le mur de soutènement avec voile moins dimensionnant est acceptable selon la démonstration du gain temporel et économique. — les travaux de génie civil pour la création du PR (environ 210 m2), — les travaux d'étanchéité en extradossale de type DEG pour les parties enterrées du PR ; — l'étanchéité de la dalle de couvertures du PR ; — les travaux de réseaux humides comprenant la gestion de l'EP du PR depuis la toiture jusqu'au branchement dans le réseau existant ; — réalisation des travaux de réseaux secs (1 multitubulaire 4 fourreaux pour HTA Enedis et chambres de tirage, 1 multitubulaire 54 fourreaux pour énergie et système RATP, caniveaux techniques, chambres de tirages), Second Œuvre : — les travaux d'enduit, peinture intérieure anti-poussière — les travaux de métallerie : les garde-corps (environ 65 m), les grilles de ventilations (environ 12 m2), pose des mains courantes, les échelles à crinoline et d'accès en toiture, portes d'accès piéton et portes d'accès camion, clôture (environ 66 m) portails et portillons ; — la mise en œuvre d'un bardage en claire voie en bois sur 1 longueur et 1 largeur du PR (environ 225 m2) — la réalisation de 2 ou 3 massifs caténaire et radier ainsi qu'une traversée sous voie associée, obligatoirement en ITC 2027 (interface avec le métier caténaire RATP) L'aménagement paysager : — la mise en œuvre d'une toiture végétalisée en couverture du PR

et d'un complexe végétalisé de type ECO Végétal (environ 150 m2) en environnement du PR et de l'emprise de la gare Les travaux seront réalisés selon un planning complexe lié aux différentes contraintes générées par l'enclavement de la zone travaux, la proximité de l'exploitant, des riverains et usagers des transports ainsi qu'un établissement scolaire. La présente consultation est ouverte à variantes à l'initiative du soumissionnaire. La variante proposée devra obligatoirement être accompagnée d'une offre « solution de base » conforme au dossier de consultation. Pour être prise en considération, la variante devra : - Porter uniquement sur les périmètres suivants : o Variante 1 – Travaux de terrassement o Variante 2 – Multitubulaire o Variante 3 – Le soutènement - Se limiter à une par périmètre autorisé ; - Faire obligatoirement la démonstration du gain temporel et/ou économique ; - Répondre aux exigences, risques et conditions fixées par le présent RPC et devront obligatoirement respecter les normes en vigueur, les résultats mentionnés dans le CCTP et ses annexes, et ne pas augmenter le risque de conflit avec les ouvrages environnants. De plus, la réalisation des variantes ne devra pas remettre en cause le planning du projet et les emprises disponibles, ni augmenter les risques du projet. Se référer à l'article 1.3 du Règlement de Consultation.

Identifiant de la procédure: ff107d4b-5a5b-442a-bdd8-e9ee7eef6958

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature complémentaire (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement, 45341000 Pose de garde-corps, 44316500 Serrurerie, 45262522 Travaux de maçonnerie, 45262650 Travaux de bardage

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Orsay, Gif-sur-Yvette

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché de travaux GC – Création d'un poste de redressement à la gare de Courcelle

Numéro de référence : DHA_2026MOP21741

Description: Le PR de Courcelle est un bâtiment à construire en béton en R+0, de dimensions extérieures 23,10 m (L) x 9,10 m (l) x 6,80 m hors acrotère et garde-corps. Les façades du bâtiment s'inscrivent dans une démarche architecturale et sont revêtues d'un bardage bois sur 1 longueur et 1 largeur. L'implantation du PR se fait dans l'enceinte RATP de la gare, à proximité immédiate de bâtiments d'exploitation en service. La création du poste de redressement de Courcelle comprend notamment : — les études et méthodes d'exécution, les implantations, les relevés topographiques et les auscultations des ouvrages avoisinants ; Gros Œuvre : — les travaux de démolition et terrassement pleine masse ; — la réalisation d'un mur de soutènement (environ 40 m), d'une hauteur d'environ 6,00 m ; Le PR sera partiellement inséré dans un talus, nécessitant un terrassement en zone contrainte/restreinte, avec création d'un mur de soutènement en L qui servira de voile sur une longueur et une largeur du bâtiment. La création d'une berlinoise évitant le mur de soutènement avec voile moins dimensionnant est acceptable selon la démonstration du gain temporel et économique. — les travaux de génie civil pour la création du PR (environ 210 m²), — les travaux d'étanchéité en extradossale de type DEG pour les parties enterrées du PR ; — l'étanchéité de la dalle de couvertures du PR ; — les travaux de réseaux humides comprenant la gestion de l'EP du PR depuis la toiture jusqu'au branchement dans le réseau existant ; — réalisation des travaux de réseaux secs (1 multitubulaire 4 fourreaux pour HTA Enedis et chambres de tirage, 1 multitubulaire 54 fourreaux pour énergie et système RATP, caniveaux techniques, chambres de tirages), Second Œuvre : — les travaux d'enduit, peinture intérieure anti-poussière — les travaux de métallerie : les garde-corps (environ 65 m), les grilles de ventilations (environ 12 m²), pose des mains courantes, les échelles à crinoline et d'accès en toiture, portes d'accès piéton et portes d'accès camion, clôture (environ 66 m) portails et portillons ; — la mise en œuvre d'un bardage en claire voie en bois sur 1 longueur et 1 largeur du PR (environ 225 m²) — la réalisation de 2 ou 3 massifs caténaire et radier ainsi qu'une traversée sous voie associée, obligatoirement en ITC 2027 (interface avec le métier caténaire RATP) L'aménagement paysager : — la mise en œuvre d'une toiture végétalisée en couverture du PR et d'un complexe végétalisé de type ECO Végétal (environ 150 m²) en environnement du PR et de l'emprise de la gare Les travaux seront réalisés selon un planning complexe lié aux différentes contraintes générées par l'enclavement de la zone travaux, la proximité de l'exploitant, des riverains et usagers des transports ainsi qu'un établissement scolaire. La présente consultation est ouverte à variantes à l'initiative du soumissionnaire. La variante proposée devra obligatoirement être accompagnée d'une offre « solution de base » conforme au dossier de consultation. Pour être prise en considération, la variante devra : - Porter uniquement sur les périmètres suivants : o Variante 1 – Travaux de terrassement o Variante 2 – Multitubulaire o Variante 3 – Le soutènement - Se limiter à une par périmètre autorisé ; - Faire obligatoirement la démonstration du gain temporel et/ou économique ; - Répondre aux exigences, risques et conditions fixées par le présent RPC et devront obligatoirement respecter les normes en vigueur, les résultats mentionnés dans le CCTP et ses annexes, et ne pas augmenter le risque de conflit avec les ouvrages environnants. De plus, la réalisation des variantes ne devra pas remettre en cause le planning du projet et les emprises disponibles, ni augmenter les risques du projet. Se référer à l'article 1.3 du Règlement de Consultation.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature complémentaire (cpv): 45110000 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement, 45340000 Travaux d'installation de clôtures, de garde-corps et de

dispositifs de sécurité, 44316500 Serrurerie, 45262522 Travaux de maçonnerie, 45262650 Travaux de bardage

Options:

Description des options: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R. 2194-1 à R. 2194-9 du code de la commande publique. La RATP se réserve la possibilité défaire réaliser des prestations similaires par le titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R. 2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: COURCELLE-SUR-YVETTE

Subdivision pays (NUTS): Yvelines (FR103)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/02/2027

Durée: 24 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 07/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 11/09/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Une retenue de garantie de 5% du montant TTC du marché est prévue. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 14/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles

Un accord de confidentialité est requis: non

Facturation électronique: Requête

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Toutefois Si vous Candidatez en groupement, vous ne pouvez pas vous présenter également en qualité de Candidat individuel et un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. Dans le cas où cette(ces) condition(s) ne serait(ent) pas respectée(s), l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité, après attribution du marché, d'exiger la transformation du groupement en groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Arrangement financier: Modalités essentielles de financement : ressources extérieures

publiques Modalités de paiement : prix définitif révisable Modalités pratiques de paiement : paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: RATP

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Versailles

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RATP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: RATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: RATP

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: RATP

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: RATP

Numéro d'enregistrement: 77566343801906

Adresse postale: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Ville: Paris

Code postal: 75599

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Marie-Christine PERRICHON

Adresse électronique: marie-christine.perrichon@ratp.fr

Téléphone: 0628912745

Adresse internet: <https://www.ratp.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://ratp.bravosolution.com/>

Profil de l'acheteur: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement: 17780005900012

Adresse postale: 56, avenue de Saint Cloud Paris Cedex 04

Ville: Versailles

Code postal: 78000

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone: 0139205400

Adresse internet: <https://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 78c6848f-e5d6-4a52-9bfb-5b889a8f4529 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 23/07/2026 10:10:28 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 512190-2026

Numéro de publication au JO S: 141/2026

Date de publication: 24/07/2026